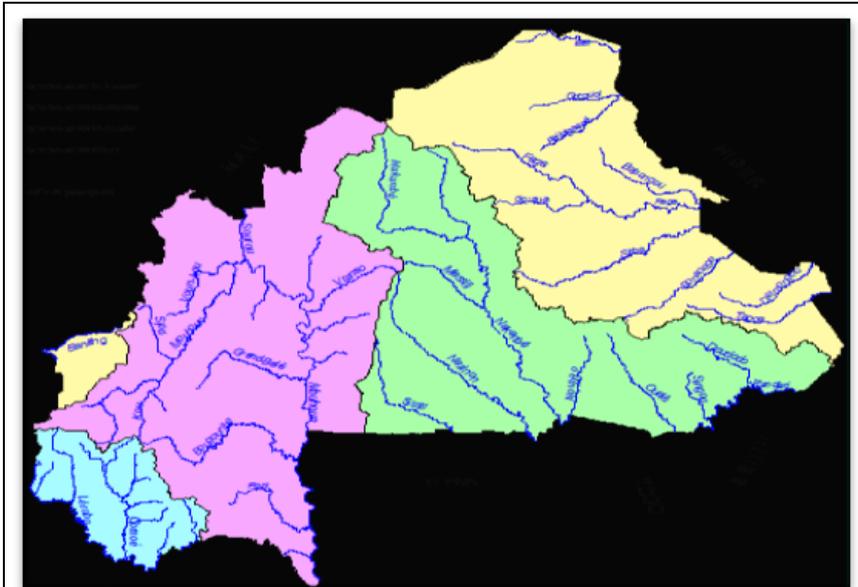


***BÂTIR  
ENSEMBLE  
UNE NATION  
FORTE,  
DEMOCRATIQUE ET  
SOLIDAIRE***

**« POUR UN BURKINA NOUVEAU ET FIER ! »  
« PROSPERITE, DIGNITE, FRATERNITE »**



**Programme du candidat Hama Arba DIALLO  
Candidat commun des partis  
FASO METBA, FFS, PAI et PDS  
pour l'élection présidentielle de 2010**

# Hama Arba DIALLO



<b>FASO METBA</b>	<b>F.F.S.</b>	<b>F.P.C.</b>	<b>P.A.I.</b>	<b>P.D.S.</b>	<b>U.D.P.S.</b>	<b>L.C.B.</b>

**« POUR UN BURKINA NOUVEAU ET FIER »**  
**« PROSPERITE, DIGNITE, FRATERNITE ! »**

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>BA</b>	Bureau des artisans (mis en place à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso avec l'appui de la coopération allemande – GTZ)
<b>BAME</b>	Bureau d'appui aux micro-entreprises, basé à Bobo-Dioulasso et financé par la coopération française
<b>CAPEO</b>	Centre d'appui aux petites entreprises de Ouagadougou (institution canadienne)
<b>CEFP</b>	Centre d'évaluation et de formation professionnelle, anciennement Centre de perfectionnement des artisans ruraux
<b>DPA / PME</b>	Direction de la promotion de l'artisanat et des PME
<b>DPSI</b>	Direction de la promotion du secteur informel
<b>FAARF</b>	Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes
<b>FASI</b>	Fonds d'assistance au secteur informel
<b>FASO-BAARA</b>	Projet de la Banque Mondiale chargé d'encadrer les PME de génie civil
<b>FEE</b>	Fondation pour la promotion de l'entreprise et de l'emploi, appuyée à son démarrage par l'Union Européenne
<b>FONAPE</b>	Fonds national pour la promotion de l'emploi
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONPE</b>	Office national pour la promotion de l'emploi
<b>PAB</b>	Projet d'appui à la Promotion de l'artisanat au Burkina Faso, financé par la suisse
<b>PAPME</b>	Projet d'appui à la création de petites et moyennes entreprises (projet de l'Union européenne)
<b>PA/PME-PME</b>	Projet d'assistance aux petites et moyennes entreprises et aux petites et moyennes industries, de l'ONUDI (Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel)
<b>PERCOMM</b>	Projet de promotion des entreprises rurales de construction métallique et des mécaniciens, intervenant dans les 5 provinces : le Sanmatenga, le Zoundwéogo, le Ganzourgou, l'Oubritenga et le Kouritenga
<b>PME</b>	Petite et moyenne entreprise
<b>PNAR-TD</b>	Programme national d'appui à la réinsertion des travailleurs déflatés
<b>PRAOC</b>	Programme régional d'appui aux opérations d'épargne crédit décentralisée, créé par la CFD (Caisse française de développement)
<b>TIC</b>	Technologies de l'information et de la communication

**BÂTIR ENSEMBLE UNE NATION FORTE, DEMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE**  
**« POUR UN BURKINA NOUVEAU ET FIER ! »**  
***Prosperité, Dignité, Fraternité !***

## **PROGRAMME DU CANDIDAT**

### **Hama Arba DIALLO**

Une nouvelle fois, le peuple burkinabé a rendez-vous avec l'histoire et son destin. Le 21 Novembre 2010, l'occasion lui est donnée d'affirmer sa souveraineté et de proclamer clairement sa volonté de changement et de progrès véritable.

L'année 2015 qui marquera la fin du mandat du Président élu à l'issue de ce scrutin sera aussi celle du bilan auquel sera appelé chaque pays dans le cadre des engagements internationaux des OMD (*Objectifs du millénaire pour le développement*). Ces engagements ont été pris solennellement en 2000 devant les Nations Unies, afin de changer, par la mise en œuvre de programmes appropriés durant la période 2001-2015, la situation de pauvreté et de misère dans nos pays.

Je suis le candidat commun à cette élection présidentielle de 2010 de partis progressistes et patriotes dont notamment Faso Metba, le Front des Forces Sociales (FFS), le Front Patriotique pour le changement (FPC), le Parti Africain de l'Indépendance (PAI), le Parti pour la Démocratie et le Socialisme (PDS), et l'Union des Démocrates pour le Progrès Social (UDPS), avec un programme qui peut se résumer en deux slogans significatifs :

**« *Pour un Burkina nouveau et fier !* »**  
**« *Prosperité, Dignité, Fraternité !* »**

J'exprime à ces formations politiques ma reconnaissance pour l'honneur redoutable qu'elles me font. Avec leur soutien, je veux centrer ma campagne et mon programme de gouvernement autour d'objectifs qui assurent les bases d'un relèvement rapide de notre pays et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Car les errements et le laxisme récurrents de ceux qui gouvernent notre pays, sous la présidence de M. Blaise Compaoré, en poste maintenant depuis 23 ans, ne nous permettront pas de les atteindre. Au contraire !

Militant progressiste de toujours, ayant servi mon pays comme fonctionnaire de l'Etat, Ambassadeur, Ministre des Affaires étrangères, et fort de mon expérience comme expert international puis Secrétaire général adjoint des Nations Unies, j'ai la conviction que le Burkina Faso peut et doit beaucoup mieux mériter, après 50 ans d'indépendance, dont près de 25 sous le même Président.

Je me sens interpellé ainsi au premier chef par le refus de la résignation devant la situation globalement médiocre de notre pays. Les conditions de vie difficiles, la pauvreté, la faible productivité dans tous les secteurs économiques, le chômage, le faible accès de la majorité de la population aux minima sociaux, la dégradation de notre environnement, la forte dépendance de l'économie vis-à-vis de l'extérieur, la corruption, l'insécurité, la faible crédibilité de notre diplomatie, sont en effet les caractéristiques majeures de la situation qui prévaut aujourd'hui au Burkina Faso. En particulier :

- Il règne au Burkina Faso une **démocratie de façade**, mais les droits et les libertés constitutionnelles des citoyens sont régulièrement foulés aux pieds ;
- **Le pouvoir actuel n'est préoccupé que du** maintien de M. Blaise Compaoré au pouvoir, qu'importent les moyens pour y parvenir ;
- Le **chômage** se développe depuis des décennies et reste la première cause de la pauvreté croissante dans ce pays ;
- La **corruption**, les **détournements** et la **mauvaise gestion** des ressources publiques, **l'impunité**, l'injustice, l'irresponsabilité de l'Administration s'aggravent sans être réellement combattus ;
- L'**insécurité** persiste et même s'aggrave, sur les routes et dans les agglomérations, perturbant et endeillant la vie quotidienne des populations et toute l'économie ;
- **Les catastrophes naturelles** voient leurs effets aggravés par l'imprévoyance et l'indifférence des gouvernants ;
- **De larges couches de notre peuple** souffrent de la **cherté de la vie, de la misère et même de la faim** ;
- Le Burkina Faso, par ses mauvais résultats économiques et sociaux, est classé **depuis 15 ans parmi les tout derniers pays du monde**.

Avec le concours des partis qui soutiennent ma candidature, avec le soutien de **tous les patriotes qui constituent la plus grande richesse de ce pays**, j'ai l'ambition, si les suffrages me portaient à la Présidence du Faso, et durant le mandat de cinq (5) ans, de :

1. **Faire du Burkina Faso un pays réellement démocratique**, doté d'une armée et d'une administration républicaines, respectant le pluralisme politique constitutionnel, un pays dans lequel règneront la sécurité, la paix, la justice, la solidarité, et où l'égalité des citoyens devant la loi, la justice et l'Etat sera effective.
2. **Faire respecter et promouvoir les libertés** individuelles et collectives, lutter contre toutes les formes de discriminations, engager une politique d'égalité effective entre les hommes et les femmes, assurer aux personnes âgées, aux enfants et aux handicapés le soutien, la solidarité et la protection de la nation ;
3. **Créer, multiplier et stimuler les emplois**, en créant les conditions d'une croissance forte et soutenue des secteurs productifs notamment, porter attention à l'amélioration qualitative constante des ressources humaines, et respecter l'environnement ;
4. **Rendre l'éducation accessible à tous**, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, et faire reculer l'analphabétisme et l'ignorance ;
5. **Rendre les soins médicaux et les médicaments essentiels accessibles** à tous conformément aux OMD, et généraliser le système de sécurité sociale et d'assurance maladies ;
6. **Elargir et améliorer le recouvrement des recettes fiscales** ; traquer les détournements et la corruption ; faire du Budget l'instrument efficace d'une politique économique et sociale juste et efficace, pour les générations actuelles et à venir ;
7. **Développer les arts, la culture et les sports** et en faire une source d'emplois qualifiés permanents ;
8. **Soutenir l'intégration régionale**, favoriser l'entente et la coopération entre les peuples d'Afrique et du monde tout en veillant à faire respecter les intérêts de notre pays.

Ces résultats, je me propose de les atteindre en mettant en œuvre le programme suivant en seize (16) axes majeurs.

**1<sup>er</sup> AXE**  
**GARANTIR LES LIBERTES, RESPECTER LES DROITS DES  
CITOYENS, COMBATTRE LES DETOURNEMENTS ET LA  
CORRUPTION POUR PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE**

Contrairement à une pratique honteuse qui a cours dans de nombreux pays africains, y compris malheureusement au Burkina, je considère que la Constitution, ses prescriptions, et les droits qui y sont inscrits des citoyens, sont des obligations dont le Président doit être effectivement le premier garant. Si je suis élu Président, je respecterai et ferai **respecter les obligations de la Constitution**, et je garantirai l'exercice **plein et entier** des libertés et des droits constitutionnels des citoyens.

Je mettrai en œuvre une politique de bonne gouvernance, respectant les principes de la responsabilité et de la participation démocratiques. Cela se traduira notamment par la mise en œuvre effective d'une politique de décentralisation cohérente et hardie, sans arrière-pensées partisans.

**L'armée** sera définitivement républicaine et retrouvera sa vocation à la fois nationale et populaire ainsi que ses missions premières, à l'abri de toute manipulation partisane.

**L'administration** redeviendra également républicaine : la compétence, le mérite, le sens du service public, le dévouement au peuple et à la nation, ainsi que l'efficacité y seront à nouveau à l'honneur. L'Administration deviendra également **plus morale**, responsable du respect effectif de la dignité et de l'égalité de traitement des citoyens, notamment dans les domaines de la santé, des marchés publics, de la police, de la gendarmerie, des recrutements publics, et de la justice.

Je garantirai effectivement **l'indépendance de la justice** qui devra être respectée par tous et respectueuse d'elle même.

Je combattrai les **détournements** de deniers publics, la mauvaise gestion des fonds publics, l'abus des biens sociaux, la corruption au sein des administrations, les discriminations entre citoyens liées au sexe, à l'âge ou aux handicaps naturels.

Conformément aux obligations constitutionnelles, je dénoncerai et combattrai de même les manœuvres de division du peuple sur des bases religieuses, ethniques, régionalistes ou nationalistes.

**2<sup>ème</sup> AXE**  
**DONNER LA PRIORITE ABSOLUE A LA LUTTE CONTRE LE  
CHÔMAGE DES JEUNES**

Le chômage frappe actuellement bien des couches de notre société, mais surtout les jeunes, devant lesquels ne s'ouvre aucune perspective quand ils arrivent à l'âge actif. C'est un mal corrompateur de notre nation, car c'est le travail qui donne un sens à la vie et insère l'homme dans la société.

Avec une population estimée à 15 234 000 habitants en 2008, et un taux de croissance démographique de 3,1% par an, le Burkina Faso voit arriver chaque année environ 390 000 nouveaux actifs sur le marché de l'emploi. Environ 80% de ces nouveaux actifs sont retenus dans les zones rurales, mais près de 80 000 d'entre eux sont demandeurs d'emploi dans les zones urbaines. Actuellement, 20 000 emplois permanents au plus sont créés annuellement dans le secteur moderne ou structuré, public ou privé. La majorité des jeunes, avec le cumul d'une année sur l'autre, subissent donc le chômage ou doivent accepter les emplois non qualifiés, précaires ou à durée limitée. L'intensification de la scolarisation, au primaire comme au secondaire, la croissance du nombre d'étudiants dans les Universités, Instituts et Grandes Ecoles (près de 50 000 en 2009), augmentent la proportion des demandeurs d'emplois diplômés.

Le secteur privé burkinabé était constitué en 2009 d'environ 80 entreprises de taille moyenne, de 5075 micro-entreprises formelles et d'un grand nombre de micro, petites ou moyennes entreprises dans le secteur informel. Environ 7,2% des actifs étaient employés dans le secteur moderne (public et privé), 13,3% dans le secteur informel et 79,5% dans le secteur agricole.<sup>1</sup> En milieu rural, 90% environ des actifs sont occupés dans l'agriculture. Le sous-emploi y est estimé à 40% du temps, en dépit des activités de contre-saison.

Il existe au Burkina Faso une multitude d'institutions gouvernementales, souvent initiées par les partenaires financiers, chargées de l'appui aux micro-entreprises (DPA/PME, DPSI, FONAPE, FASI, CEF, FAARF, PNAR-TD, ONPE, FASO-BAARA, CAPEO, BA, BAME, PERCOMM, PAPME, PRAOC, FEE, etc.). Mais il n'y a pratiquement pas d'étude précise et actuelle sur le chômage et l'emploi, ni de stratégie opérationnelle de création d'emplois.

Environ 835 000 personnes sont occupées aujourd'hui, totalement ou partiellement, dans l'artisanat. Ce secteur contribue pour environ 8,5% du PIB réel. Son développement est handicapé par le manque d'instruction de la grande majorité des artisans, l'absence de système de formation moderne, les difficultés d'accès au crédit bancaire, l'inorganisation de ses membres, l'inadéquation entre la demande et l'offre dont la nature et la qualité des produits évoluent en général très peu.

Je ferai de la **lutte pour l'emploi** ma plus haute priorité, et y subordonnerai toutes les actions économiques, sociales et culturelles. Je consacrerai à cette lutte des capacités d'investissement appropriées du Budget de l'Etat, en visant la **création durant mon mandat de 150 000 emplois permanents** et qualifiés, dans les secteurs publics et privés. Dans cette bataille, mes efforts se déploieront dans trois directions majeures :

1. **au plan institutionnel** : Avec le souci de mieux préparer les jeunes à la vie active. j'engagerai une réforme du système éducatif et des curricula, afin de les adapter à l'évolution du monde du travail. Je multiplierai les écoles, instituts et centres de formation technique et professionnelle, y compris dans l'artisanat. Je créerai une institution spécialisée et décentralisée, chargée de la promotion et du suivi de la situation de l'emploi et de la lutte contre le chômage et le sous-emploi.

---

<sup>1</sup> Les données de ce paragraphe sont tirées du document provisoire de la SCADD (juin 2010)

2. **au plan de la création directe des emplois :** Je privilégierai et favoriserai les investissements nationaux et étrangers dans les secteurs de production créateurs d'emplois (agriculture, élevage, industrie), dans l'artisanat, les transports, les infrastructures. Je développerai les emplois dans les services sociaux publics et privés (éducation, santé, logements et habitat), dans le tourisme, la culture, les finances et la sécurité. Les emplois seront ouverts aux hommes comme aux femmes. Je créerai une institution nationale de financement dotée de moyens suffisants et capable d'assurer une véritable sélection des projets d'entreprises viables. Je multiplierai les institutions de micro-financements, qui seront accessibles aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Complémentairement, je porterai une attention constante à l'encadrement des producteurs et à la formation des promoteurs et des gestionnaires des petites et moyennes entreprises.
3. **au plan du changement de comportements :** J'encouragerai l'esprit d'entreprise et l'auto-emploi ainsi que la consommation des productions locales.

### **3<sup>ème</sup> AXE**

#### **PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES – ELIMINER LES DISCRIMINATIONS ET LES DISPARITES ENTRE LES SEXES DANS TOUS LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT D'ICI A 2015**

La femme est l'égale de l'homme : cette égalité devra être respectée en droit et en fait dans tous les domaines. Le Burkina Faso a ratifié de nombreuses conventions internationales sur la situation des femmes et des filles et la lutte contre les discriminations à leur égard. Il est juste et urgent de les respecter et de les mettre en œuvre.

Je veillerai à ce que les **filles et les garçons soient traités de manière égale**, dès leur naissance, dans toutes les situations (accès à la santé, aux différents niveaux d'enseignements, à la formation, à l'emploi, aux loisirs, aux responsabilités administratives ou politiques, à la représentation politique, à la terre, aux activités commerciales, au logement, aux responsabilités dans le foyer, aux prestations sociales, devant la justice, etc.).

La législation du travail devra veiller au principe :

**« A travail égal, salaire égal » !**

Cette législation devra aussi, dans le même temps, tenir compte des spécificités réelles dans la situation des femmes et leur accorder les facilités propres à les encourager à prendre des emplois salariés ou à créer des entreprises. La lutte pour l'égalité pourra recourir, de manière transitoire, aux méthodes de la **discrimination positive ou des quotas**, notamment pour l'attribution des responsabilités électives et administratives.

Pour atteindre la parité dans le domaine de l'éducation, je recourrai à des mesures de discrimination positive pour améliorer sensiblement la présence des filles dans tous les cycles d'études, et notamment dans les filières et les options scientifiques. Dans les services, établissements et institutions de l'Etat, au moins pour une période transitoire, la priorité de recrutement sera donnée aux filles. En particulier, j'appellerai de nombreuses femmes dont la capacité est reconnue, à divers postes de responsabilités, au gouvernement, dans l'administration, dans les Etablissements publics, et dans les institutions internationales.

Dans le domaine de la santé, je veillerai à la généralisation et à la gratuité des soins liés à la maternité et à la petite enfance. L'éducation sexuelle et la planification familiales seront effectivement enseignées dans les écoles secondaires et professionnelles.

La lutte pour l'égalité conduira à l'adoption et à la mise en œuvre, avec le concours des personnes d'influence, de mesures qui interdisent, traquent et punissent sévèrement les mariages forcés et précoces, l'exploitation domestique et la maltraitance des enfants, principalement des filles, par leurs parents ou par des employeurs peu scrupuleux. Je ferai reconnaître et protéger l'autonomisation et les droits de la femme dans le foyer, dans les successions ou lors des conflits familiaux.

Ces mesures en vue de l'égalité de l'homme et de la femme seront complétées :

- dans l'enseignement secondaire et les écoles de formation, par l'éducation à la vie familiale et civique, pour l'autonomisation de la femme et pour une parenté responsable,
- par la lutte contre les IST, le SIDA et les mutilations génitales féminines,
- par la lutte contre les violences faites aux femmes, contre tous les préjugés anti-féminins, contre toutes les pratiques rétrogrades dévalorisant la femme.

#### **4<sup>ème</sup> AXE**

### **ASSURER UNE EDUCATION EFFICIENTE ET PERTINENTE A TOUS LES ENFANTS BURKINABE, ET L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS D'ICI A 2015**

En 2004-2005, on comptait respectivement 91 garderies populaires, 154 jardins d'enfants privés, 77 structures non formelles, recevant au total 24 375 enfants (1,34%). En 2007-2008, le taux des enfants dans le système préscolaire atteignait 3%, à comparer avec une moyenne africaine de 17%.

Durant une longue période, le taux brut de scolarisation (TBS) dans l'enseignement primaire a évolué lentement, passant de 30,7 % en 1991 à 39,8% en 1996 (la moyenne en Afrique était alors de 47%), puis à 44,4% en 2000. Depuis 2002, il connaît une accélération, atteignant 52,2% en 2004 et 72,4% en 2008, avec de grandes disparités selon le sexe, le lieu de résidence, la province et le niveau de revenus des parents.

Dans l'enseignement secondaire, le taux de scolarisation était de 8,04% en 1991-92, de 10,21% en 1995-96 contre une moyenne de 24% en Afrique et de 20,7% en 2008. Dans l'enseignement supérieur, le taux de scolarisation était évalué à 1,3% en 1998 (dont 24% de filles), à 2,2% en 2005 et à 3% en 2008. Dans tous ces ordres d'enseignement, les filles sont en moindre proportion que les garçons.

C'est à partir de 1984 qu'une accélération a été donnée aux programmes d'alphabétisation des adultes. Le taux d'alphabétisation est alors passé de 14,4 % en 1984 à 22,2 % en 1994 (55,9% en Afrique à la même date), 27,0% en 2003, 30,5% en 2005.

La part du budget de l'Etat consacrée au système éducatif dans son ensemble a été de 10,1% en 1991, 12% en 1997, 15,8% en 2002, 15,9% en 2005. A partir de 1991, sous l'égide des dispositions du Programme d'ajustement structurel (PAS), la contribution des parents d'élèves aux dépenses d'éducation (cotisations, fournitures scolaires, fonctionnement de l'école) est devenue de moins en moins supportable, atteignant jusqu'à 25% ! Cette politique a fini par être contraire à l'objectif d'éducation universelle des OMD !

Si je suis élu Président du Faso, je développerai le cycle préscolaire, pour y recevoir avant la fin de mon mandat, 10% des enfants de 3 à 6 ans. Je créerai à cet effet, dans chaque province et progressivement dans chaque département et chaque agglomération de plus de 3 000 habitants, des structures d'encadrement de la petite enfance.

Je rendrai la scolarité **effectivement** obligatoire et gratuite pour tous les enfants entre 7 et 16 ans, en veillant à l'égalité effective de traitement entre garçons et filles. La disponibilité et la gratuité des fournitures scolaires (livres de lecture, de calcul et d'histoire, cahiers, trousse d'écolier) deviendront aussi une réalité pour tous les enfants du cycle primaire. Pour former des enseignants en nombre suffisant, les écoles de formation (ENEP) seront multipliées, accroissant le nombre d'enseignants, suivant le mot d'ordre :

**« 1 région, 1 ENEP » !**

Dans le même esprit, je porterai la plus grande attention à l'**alphabétisation de tous les adultes**, hommes et femmes, dans les principales langues nationales, en recourant notamment à l'organisation de grandes campagnes régionales d'alphabétisation.

Afin de multiplier aisément les écoles et les centres d'alphabétisation, je ferai étudier et réaliser des types de construction meilleur marché pour les bâtiments et les infrastructures scolaires. La généralisation de l'éducation exige la décentralisation effective de sa gestion, tout en lui gardant un statut national et le système des examens d'Etat.

La réforme du système éducatif que je propose mettra l'accent sur la **pertinence des programmes** d'enseignement et les **performances** des maîtres et des écoles. Elle assurera que les enfants ont assimilé les connaissances de base indispensables à la poursuite de leurs études et utiles dans la vie pratique, sans oublier les besoins d'épanouissement personnel. L'adaptation des curricula dans les différentes classes assurera que l'apprenant tire le meilleur parti, et le plus pratique possible, de l'enseignement reçu. La généralisation rapide des leçons tirées de l'expérimentation des écoles bilingues constituera une priorité dans cette réforme.

Je chercherai les moyens d'obtenir la participation effective et responsable des enseignants, des parents d'élèves, des apprenants et des acteurs économiques modernes dans l'élaboration de la réforme de l'éducation.

Pour l'enseignement secondaire, les slogans de mon programme seront :

**« 10 écoles primaires, un CEG » !**

**« 20 écoles primaires, un lycée » !**

Cela nécessitera de **former de nouveaux enseignants** du secondaire à tous les niveaux et dans toutes les disciplines, d'autant que les **effectifs dans les classes** seront désormais

plafonnés à un nombre compatible avec un enseignement efficace. Cependant, je privilégierai, à partir de la fin du cycle primaire, **l'enseignement technique et professionnel**.

Afin d'aider les enfants et les familles, et pour une meilleure socialisation des enfants, je réintroduirai progressivement et soutiendrai le système de **l'internat pour les filles** comme pour **les garçons**, dans les établissements secondaires publics, et inviterai les établissements privés à en instituer. Avec le recrutement de professeurs, d'encadreurs et de surveillants, ce sera une nouvelle source de création d'emplois dans le secteur.

Tous les programmes d'enseignement s'attacheront à : **i** - valoriser la connaissance, l'amour du pays, de son histoire, de sa nature ; **ii** - vulgariser la connaissance et la défense des droits humains ; **iii** - vulgariser la connaissance, la défense et la protection de l'environnement ; **iv** - valoriser le travail, la discipline et le dévouement pour son peuple à travers l'instruction civique ; **v** - promouvoir l'éducation sportive, artistique et culturelle à l'école ; **vi** - introduire et généraliser l'enseignement et l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC).

### **« 1 Région, 1 Université ! »,**

tel est le slogan de mon programme d'extension de l'enseignement supérieur, hors les régions de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Ces deux dernières, par l'importance de la population et la concentration des établissements secondaires, doivent en effet compter chacune plusieurs universités. Complémentairement, je construirai et encouragerai la création d'instituts supérieurs, techniques notamment.

Avant la fin de mon mandat, j'aurais lancé les chantiers de construction de deux nouvelles universités dont les infrastructures, les équipements et le développement seront programmés dès leur conception et de quatre écoles supérieures techniques ou instituts universitaires spécialisés. J'encouragerai les vocations et la formation permanente des professeurs pour l'enseignement supérieur, en revalorisant leurs rémunérations et leurs conditions de travail, afin de pourvoir les différentes universités de professeurs compétents en nombre suffisant.

Je doterai les universités et les instituts publics de ressources et d'équipements adéquats et de statuts appropriés, afin d'offrir aux étudiants et aux enseignants de bonnes conditions de travail et de promouvoir la recherche et la professionnalisation.

Enfin je créerai une **Académie des Sciences**, pour promouvoir la connaissance, la recherche et l'innovation dans les différentes branches scientifiques.

Pour encourager l'excellence, en tenant compte des conditions sociales réelles, je veillerai à ce que la moitié au moins des nouveaux bacheliers admis à poursuivre des études supérieures, obtienne des bourses ou des aides significatives, les filles étant prioritaires.

Afin de rendre peu chers et accessibles à tous, les manuels scolaires au primaire et au secondaire, je développerai la **production nationale de fournitures et de manuels** et prendrai également des initiatives en vue de la création d'unités sous-régionales de production de fournitures scolaires. Ce sera également un moyen de promouvoir des emplois qualifiés.

**L'amélioration des conditions de vie des enseignants**, de leur image et de leur position sociale me paraît essentielle pour atteindre les objectifs de ma réforme du secteur. Il faut motiver les enseignants, les alphabétiseurs, les professeurs du secondaire, les enseignants de l'université et leur assurer des possibilités régulières de formation et de promotion selon les besoins, les résultats acquis, leur dévouement à la cause de l'éducation et la qualité de leurs rapports avec les apprenants, leurs collaborateurs et la population.

J'encouragerai le **développement de la recherche scientifique**, notamment de la recherche appliquée pour la mise au point de médicaments et de matériaux de construction, la transformation de nos productions alimentaires et agricoles, l'amélioration de la productivité, la réduction de nos importations de produits énergétiques, la sauvegarde et la régénération de notre environnement.

Le système éducatif en général, y compris à la formation technique et professionnelle, sera l'une des grandes priorités de mon quinquennat. Cette priorité sera traduite dans le budget de l'Etat et notamment dans l'affectation de ses capacités d'investissement.

<p><b>5<sup>ème</sup> AXE</b> <b>GENERALISER ET DEVELOPPER LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE</b></p>
--

Cet axe est le complément naturel de ceux relatifs à la lutte pour l'emploi et au développement de l'éducation. Actuellement, les établissements techniques et professionnels ne reçoivent que 7% des élèves du secondaire, 80% d'entre eux étant dans des écoles privées. Pourtant la formation technique et professionnelle est essentielle pour la préparation des jeunes à l'emploi et pour répondre de manière rapide et adéquate aux besoins du développement.

Je multiplierai et encouragerai la **création d'écoles et de centres techniques ou professionnels**, dotés d'équipements pédagogiques appropriés, ouverts aux garçons et aux filles, avec des professeurs et des encadreurs qualifiés, selon le principe :

**« 1 province, au moins 2 écoles techniques ou professionnelles » !**

Les métiers de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de la foresterie, de l'industrie, du bâtiment, du génie civil, de l'hydraulique, de la décoration, du tissage, de la couture et de l'aménagement paysager, le travail du bois, des métaux et des plastiques seront enseignés dans ces écoles techniques et professionnelles.

Dans ces écoles, des **curricula minima** seront institués pour chaque spécialité et pour chaque niveau, pour garantir le niveau de formation des élèves et rassurer les employeurs. J'encouragerai en la facilitant, la promotion de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans toutes ces écoles.

J'encouragerai la création et le développement de centres de **formation à l'artisanat**, utilitaire ou d'art (cuir, orfèvrerie, ferronnerie, ébénisterie, céramique, etc.).

Je porterai une grande importance au développement de la recherche sur la **transformation et l'utilisation des matériaux locaux** de construction et sur la transformation et/ou

l'utilisation des produits alimentaires locaux. A cet effet, j'aiderai à la création de laboratoires appropriés dans des instituts ou centres de recherches correspondants. Leurs résultats serviront également à la promotion de l'emploi.

Les centres de formation technique et professionnelle seront encouragés à instituer des échanges réguliers avec des écoles ou établissements extérieurs équivalents de bonne réputation et avec des entreprises locales pour préparer l'insertion de leurs élèves dans la production. Les dirigeants et l'encadrement de ces centres seront responsabilisés pour les stages à effectuer par leurs élèves et pour l'appui à la recherche d'emplois.

La création d'une **Académie des technologies** contribuera à stimuler la connaissance et la recherche sur les innovations technologiques.

Dans le cadre des rapports avec les autres pays de la sous-région, je prendrai des initiatives en vue de la création de grandes écoles, d'instituts supérieurs ou de centres sous-régionaux de formation technique et professionnelle.

### **6<sup>ème</sup> AXE**

**RENDRE LA SANTE ACCESSIBLE A TOUS, REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE, AMELIORER LA SANTE MATERNELLE, DEVELOPPER LA PRODUCTION LOCALE DE MEDICAMENTS, DONNER DE L'EAU POTABLE A TOUS ET PROTEGER LA SANTE DES CONSOMMATEURS**

Au Burkina Faso la morbidité générale est élevée. Elle est due principalement à la malnutrition, aux épidémies endémiques, notamment au paludisme (30% des motifs de consultation), aux infections respiratoires aiguës (20% des motifs), aux affections de la peau (15%), aux maladies diarrhéiques (10%), à la rougeole et aux infections sexuellement transmissibles, et en particulier au VIH.

La mortalité est surtout élevée chez les enfants de moins de 5 ans et chez les personnes âgées. La mortalité des 15-40 ans est due essentiellement au SIDA. Le taux de séroprévalence du VIH se situait à 7% en 1995 ; elle serait tombée à 1,8% en 2007.

Il faut aussi noter la persistance d'épidémies meurtrières de méningites cérébro-spinales à méningocoques A et C, de rougeole, de choléra et même de fièvre jaune.

La santé des populations est influencée par :

- des facteurs socio-culturels conduisant à des comportements à risques ;
- des facteurs socio-économiques qui limitent l'accès aux soins de santé et à l'eau potable ainsi qu'à une nourriture suffisante ;
- des facteurs environnementaux (manque d'eau potable, insuffisance d'hygiène et d'assainissement, pollutions diverses, habitat médiocre, urbanisation non contrôlée) ;
- des facteurs démographiques (accroissement rapide, forte proportion d'enfants, augmentation du nombre des personnes âgées).

La part du budget de l'Etat consacrée à la santé était de 5,8% en 2005<sup>2</sup>, 8,3% en 2007<sup>3</sup>, 9,5% en 2009<sup>4</sup>, mais les salaires correspondent à 40% environ des montants. Ces taux sont loin de correspondre à l'objectif de 15% recommandé pour les OMD. En 2009, le Burkina Faso disposait :

- a) - de : 3 CHU (Centres hospitaliers universitaires) et 9 CHR (Centres hospitaliers régionaux) tous sous équipés, - de 42 CMA (Centres médicaux avec antenne chirurgicale), - de 1 373 CSPS (Centres de santé et de prévoyance sociale) dont 79% sont équipés normalement, - de 122 dispensaires et 22 maternités isolés ;
- b) - de 320 cliniques, laboratoires médicaux et centres de soins privés et de 67 formations sanitaires confessionnelles ;
- c) - de 105 officines pharmaceutiques privées.

Depuis trois décennies, l'accent a été mis sur une réduction du rayon d'action moyen des formations sanitaires (10,04 km en 1995, 8,19 km en 2005 et 7,2 km en 2009), sur la disponibilité des médicaments essentiels génériques (MEG), et sur l'augmentation du taux de couverture vaccinale par le Programme élargi de vaccination (PEV).

La situation actuelle du système de santé présente les caractéristiques suivantes :

- une offre insuffisante en infrastructures sanitaires publiques et privées de bon niveau ;
- une utilisation faible des infrastructures et des services existants ;
- des ressources humaines insuffisantes, mal réparties et peu motivées ;
- des ressources matérielles (plateaux techniques) et des systèmes de gestion et de maintenance insuffisants ;
- une faible qualité des soins et une mauvaise image des services de santé ;
- des médicaments et consommables médicaux peu accessibles (30% de la population a accès aux médicaments) ;
- pratiquement pas de production locale de médicaments.

En 2009 l'espérance de vie à la naissance était estimé à 56 ans, et on comptait dans le pays 1 médecin généraliste pour 35 000 habitants (norme OMS : 1 pour 10 000), 1 médecin spécialiste pour 91 000 (norme OMS : 1 pour 20 000), 1 infirmier ou une infirmière pour 5 500 (normes OMS : 1 pour 3 000), 1 sage-femme ou 1 maïeuticien pour 18 500 (normes OMS : 1 pour 10 000), 1 pharmacien pour 173 000<sup>5</sup> ( norme OMS : 1 pour 10 000), 1 chirurgien dentiste pour 495 000 habitants (normes OMS : 1 pour 20 000)<sup>6</sup>.

La santé est le premier bien de chacun. Elle est nécessaire pour apprécier ou profiter de la vie. Il importe donc de permettre à chaque burkinabé de l'acquérir ou de la retrouver. L'accès de tous à la santé sera l'une des grandes priorités de mon mandat. En conséquence je ferai

---

<sup>2</sup> Source : Loi des finances 2005

<sup>3</sup> Source : Statistiques budgétaires 2008 – Ministère de l'Economie et des finances SP/PPF

<sup>4</sup> Les budgets de la santé étaient respectivement de 892,097 millions de francs (MCFA) en 2006, de 925,135 M en 2007, de 1 043,875 MCFA en 2009

<sup>5</sup> Il y'avait 88 pharmaciens et 31 chirurgiens dentistes pour toute la population en 2009.

<sup>6</sup> Sources : Statistiques du Ministère de la santé – 2009

poursuivre et étendre les programmes de vaccination, notamment pour les tout petits et les enfants.

Visant l'atteinte des OMD, toutes les mesures que je prendrai dans ce domaine viseront à réduire le taux de mortalité néonatale à 15 pour 100 000 naissances, à réduire le taux de mortalité infantile à 40 pour 100 000, à porter le taux d'accouchements assistés à 90%, à porter à 70% la fréquentation des formations sanitaires, à réduire la prévalence des IST et du SIDA.

Durant mon mandat je veillerai à faire construire et équiper convenablement des centres médicaux de divers niveaux, en respectant dorénavant des **normes liées plutôt à la population** des villages et agglomérations qu'à la distance. Les mots d'ordre seront ainsi :

**« 5 000 habitants, 1 CSPS fonctionnel » !**

**« 1 région, 1 école de formation du personnel de santé »**

et

**« 1 région, 1 CHU et 1 CHR » !**

Le rayon moyen de couverture des formations sanitaires s'en trouvera du reste réduit. Chaque région du Burkina sera donc dotée d'un centre hospitalier régional et d'un centre hospitalier universitaire lié à l'Université régionale. Grâce à une dotation budgétaire appropriée, ces CHR et CHU disposeront des équipements, des laboratoires ainsi que du personnel compétent nécessaires à leur plein fonctionnement. La multiplication des écoles de formation assurera dans des délais suffisamment rapides la disponibilité de personnel médical de divers niveaux, hommes et femmes, créant ainsi rapidement de nouveaux emplois. Déployé sur le terrain, ce personnel devrait permettre de répondre en dix ans au plus, aux normes de l'OMS.

Les zones d'implantation groupée d'établissements scolaires ou de formation, les zones industrielles, les casernes, les zones de regroupement de services publics, les marchés permanents, les sites relativement étendus et permanents d'activités agricoles ou minières disposeront, avec le concours de l'Etat, d'un centre de santé tenu par du personnel adéquat.

Les **consultations prénatales, les accouchements et les soins** aux nouveaux nés (y compris les vaccins, les aliments et les conseils contre la malnutrition) seront rendus gratuits.

**Les consultations et les soins courants pour les maladies les plus courantes seront gratuits.** Dans toutes les formations sanitaires, l'accent sera mis sur la qualité des soins et sur la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la gestion du système de santé.

Je ferai étudier et mettre en œuvre, après concertation avec les responsables des cliniques privées, les mesures assurant une bonne gestion et la **disponibilité des médecins et des spécialistes dans les hôpitaux publics**. Je ferai également procéder à une réorganisation des services d'urgence afin de rendre effectivement gratuits les soins aux malades dans les situations d'urgence.

Je veillerai à la **réduction effective du prix des médicaments** et au moyen de les rendre accessibles à tous. La production dans des unités industrielles de la place, publiques, mixtes ou privées, de médicaments courants pour les maladies les plus courantes sera une des composantes majeures de cette stratégie de réduction du prix. Ainsi les formations sanitaires de base pourront être dotées en médicaments essentiels génériques.

Je poursuivrai avec plus d'engagement, avec un meilleur suivi pour en ajuster la pertinence, la lutte **contre les grandes endémies et la pandémie du SIDA**.

Dans le cadre des rapports avec les autres pays de la sous-région, je prendrai des initiatives d'une part pour la création d'unités sous-régionales de production de médicaments complexes (ARV, etc.), d'autre part pour valoriser, exploiter au mieux et perfectionner par la recherche, les produits issus de plantes médicinales de la zone, ainsi que les méthodes de traitements traditionnels.

Une **Académie de médecine** sera instituée pour encourager la recherche et les innovations médicales, et la prise en compte de la médecine traditionnelle.

**Le développement de l'hygiène et de la médecine préventive** constituera l'une de mes grandes préoccupations dans le domaine de la santé. Je mettrai en place un établissement chargé de l'inspection de l'hygiène et de l'assainissement, ainsi que de l'éducation permanente dans ces domaines. Cet établissement sera doté de pouvoirs lui permettant d'intervenir auprès des collectivités et des établissements de service public pour la prise de mesures urgentes d'assainissement ou de normalisation. En outre, une campagne permanente et efficace de sensibilisation sur les problèmes de santé et d'hygiène sera mise en place, faisant notamment appel au concours de tous ceux qui sont favorablement écoutés par les populations. Toutes ces initiatives assureront, en même temps qu'une meilleure situation sanitaire de la population, la création dans le secteur de nouveaux emplois très utiles.

En 1987, près de 80% des ménages en milieu rural (22% à Ouagadougou) recouraient encore à de l'eau de boisson polluée. Le recensement fait en 1997 ramenait cette proportion autour de 8% (pour des besoins évalués à 20 l/jour/personne) : on comptait alors 33 000 points d'eau, dont 16 800 forages dont 28% en panne. Plusieurs milliers de pompes correspondant à plus de 40 marques différentes d'équipements ont été installées soit par l'Etat, soit par des ONG, soit à l'initiative d'institutions implantées au Burkina Faso (Ambassades, UNICEF, etc.).

***« L'eau potable effectivement disponible pour tous ! »***

Cet objectif ne doit pas être seulement un slogan, mais une réalité avant la fin de mon quinquennat. Je poursuivrai donc en l'accélération le programme d'installation de forages et de puits dans les villages, afin que chaque burkinabé, en zone rurale ou urbaine, dispose en moyenne de **50 litres** d'eau potable par jour.

Afin de donner une plus grande efficacité à la maintenance des pompes, j'inviterai un nombre limité de fabricants de pompes simples, robustes et efficaces, soigneusement choisies, à **installer des unités de production** à vocation sous-régionale au Burkina Faso, et je ferai donner la priorité d'achat à leurs équipements.

Les instructions que je donnerai feront de **l'assainissement des villes et des villages**, et de la pollution de l'eau et de l'air des questions qui retiendront l'attention des urbanistes, et des responsables des collectivités. Elles s'accompagneront de mesures au niveau communal, visant à garantir à chaque burkinabé un environnement sain plus favorable à sa santé.

L'amélioration rapide et immédiate du taux de fréquentation des formations sanitaires sera une conséquence de la **généralisation des mutuelles de santé**, de l'abaissement du prix des médicaments, de la **gratuité des soins** d'urgence, des consultations, des soins prénataux et aux nourrissons ainsi que des **soins courants pour les maladies les plus courantes**.

Sous ma direction, l'Etat assumera pleinement ses responsabilités dans la **protection des consommateurs**, par un **contrôle systématique et vigilant de la qualité** des produits alimentaires offerts sur le marché, d'origine locale ou importés. Je ferai adopter en conséquence une législation prévoyant et organisant ce contrôle, ainsi que des sanctions exemplaires et dissuasives contre ceux qui, pour s'enrichir rapidement, mettent en danger la santé et la vie des populations.

La santé étant parmi les grandes priorités de mon programme, une part adéquate **du budget de l'Etat** et de ses capacités d'investissements lui sera régulièrement consacrée.

#### **7ème AXE**

### **ASSURER LA PROTECTION ET LA PROMOTION SOCIO-ECONOMIQUE DES GROUPES DEFAVORISES**

Il y a au Burkina un taux relativement élevé de personnes âgées (1 154 000 environ en 2004 selon l'INSD, soit 9%) et de personnes handicapées. Le nombre des handicaps et des incapacités croît constamment (169 000 personnes en 2000), en raison notamment des accidents, des traumatismes et de la poliomyélite.

Par ailleurs, on relève une recrudescence du phénomène des enfants et des jeunes en difficulté, malgré l'adoption d'une politique nationale d'action sociale.

Durant mon mandat, je m'attacherai d'abord à avoir une vision complète de la situation de ces groupes défavorisés et de la dimension de leurs besoins et préoccupations. Au besoin, je commanderai rapidement une étude à cet effet. En effet, une nation forte, démocratique et solidaire ne peut se construire sans la participation de tous ses fils. C'est pourquoi, après l'étude de la situation, l'examen des problèmes et des besoins des différents groupes correspondants, réalisé avec la pleine participation de leurs représentants, j'élaborerai une politique conséquente en leur faveur.

D'ores et déjà, j'entrevois que les actions à mener comprendront :

- **la création de services de gériatrie** dans les principaux centres urbains et progressivement dans les chefs lieux des régions, pour un meilleur suivi sanitaire des personnes âgées : cela nécessitera évidemment la formation de spécialistes en gérontologie et gériatrie ;

- la création d'une **caisse de soutien aux activités économiques** des groupes défavorisés, les encourageant à se prendre en charge, au moins partiellement ;
- le renforcement de la **stratégie d'intégration scolaire** en faveur des enfants victimes de handicaps par la formation en éducation spéciale des enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire.
- l'adoption de **mesures législatives et réglementaires** en faveur des personnes âgées, des personnes victimes de handicaps et des groupes particulièrement vulnérables.

### **8<sup>ème</sup> AXE**

## **DEVELOPPER ET MODERNISER LA PRODUCTION AGRICOLE, PRIVILEGIER LA PRODUCTION VIVRIERE, POUR REDUIRE L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM, EN ASSURANT UN ENVIRONNEMENT ET UN DEVELOPPEMENT DURABLES**

Au Burkina Faso, environ 11% de la surface du pays, soit 3 000 000 ha sont cultivés, à raison d'une récolte par an, en cultures pluviales. La production de saison sèche, grâce aux superficies irriguées (20 800 ha) et à un programme de petite irrigation mis en œuvre depuis 2001 (52 800 ha emblavés en 2009-2010), n'est plus négligeable : elle concerne essentiellement des cultures maraichères (378 000 t en 2006-2007), les fruits (52 600 t), les tubercules (42 000 t), les légumineuses (34 000t) et les céréales (23 000 t).

La production céréalière totale, variable d'une année sur l'autre, se situe entre 3 000 000 et 4 100 000 tonnes. En 2005/2006, elle était de 3 150 000 t de mil et sorgho, 796 000 t de maïs, 108 000 t de riz et 9 800 t de fonio. Les autres productions alimentaires étaient respectivement de 496 600 t pour le niébé, de 39 600 t pour le voandzou, de 85 400 t pour l'igname et de 51 500 t pour la patate.

Pour les cultures de rente exportées presque entièrement, la production du coton, importante à l'ouest mais de plus en plus encouragée dans le sud-est était évaluée la même année à 751 000 t, celle de l'arachide à 331 000 t, celle de sésame à 15 300 t et celle d'amandes de karité à 60 000 t.

Bien que 80% de la population vive de l'agriculture, celle-ci ne concourt qu'à environ 30% du montant total du PIB.

Le taux de pauvreté au Burkina Faso a été évalué à 44,5% en 1994 et à 46,3% en 2003 et 44,3% en 2009. Elle est largement répandue dans le monde rural (53,4% des agriculteurs, éleveurs compris constatés en 1998). Elle va de pair avec l'ignorance, l'analphabétisme, les mauvaises conditions d'habitat et le faible accès aux soins de santé modernes.

C'est dans le monde rural que le sous-emploi est le plus important (40%), les agriculteurs ne trouvant pas à s'occuper suffisamment durant plusieurs mois de l'année. Ce désœuvrement et la pauvreté encouragent l'extension de l'alcoolisme et constitue l'une des grandes raisons du développement de l'insécurité dans les agglomérations et sur les routes.

Si je suis élu, durant le quinquennat de mon mandat, et conformément à l'objectif premier des OMD, je veux faire baisser d'au moins un quart le taux de pauvreté actuel. Pour cet objectif, mes stratégies viseront au développement des activités dans tous les domaines, à la multiplication des emplois, à l'accroissement de la productivité et à l'amélioration des revenus dans le monde rural, ainsi qu'à la promotion des activités génératrices de revenus pour les femmes. L'amélioration des revenus passera aussi par la stabilisation des prix des produits agricoles, la valorisation des productions alimentaires spécifiques des différents terroirs, la transformation des produits bruts et la modernisation progressive du secteur.

Pour l'amélioration de la productivité et la modernisation du secteur, je porterai mes efforts sur le développement de la **production industrielle et artisanale d'équipements et d'intrants agricoles** pour l'acquisition desquels les producteurs bénéficieront de mécanismes financiers adaptés (Guichets départementaux de Crédits du monde rural). Complémentairement, je mettrai l'accent sur le développement de la recherche agronomique, la valorisation de ses résultats les plus prometteurs, ainsi que sur l'encadrement, l'éducation et la formation professionnelle des producteurs.

Afin de rendre la production agricole moins dépendante de la sécheresse et des aléas climatiques, j'accroîtrai les superficies irriguées qui sont actuellement de 20 800 ha (avec maîtrise totale ou partielle de l'eau). M'appuyant sur les petits et les grands ouvrages hydrauliques que j'aménagerai ou ferai construire, j'augmenterai cette superficie de 50% au moins avant la fin de mon mandat. J'appellerai à la mise au point des méthodes d'aménagement à moindre coût pour ces surfaces, recourant à l'expérience des producteurs. Cela permettra, non seulement de diversifier les productions selon la saison, mais aussi d'augmenter les revenus annuels, et de réduire notablement le sous-emploi des paysans.

Je rétablirai, en les rendant plus efficaces, les services d'**encadrement de proximité** des producteurs. Ces services se verront donner des missions de formation des agriculteurs et des objectifs de résultats. L'amélioration progressive de la qualification et de la situation de ces encadreurs constituera une de mes préoccupations. Qualifiés et motivés, leur travail auprès des producteurs et productrices sera plus efficace. Ils seront aussi appelés à suivre et à encourager l'organisation pyramidale et par zones des producteurs et des productrices.

L'amélioration des revenus et des conditions de vie des paysans passe nécessairement par un suivi et un **relèvement progressif des prix** aux producteurs. Tout en tenant compte des accords internationaux qui nous lient, j'instituerai un système de **contrôle et de taxation des importations** de produits alimentaires et encouragerai comme déjà dit la consommation des produits locaux. Des **cadres coopératifs** pour la transformation, le marketing et la commercialisation des produits agricoles, le stockage et la conservation des excédents qui s'y prêtent, aideront à garantir l'approvisionnement des paysans pendant la période de soudure.

La **recherche-développement** dans l'agriculture, ainsi que la **vulgarisation** de ses résultats seront dotés de moyens importants. L'accent sera mis sur la production et la vulgarisation des semences adaptées au climat actuel, et sur la conservation et la transformation des productions vivrières. Je prendrai également des initiatives pour la création de centres de recherches agronomiques sous-régionaux, notamment pour tout ce qui concerne les productions vivrières et les oléagineux.

Développer l'agriculture ne doit jamais nous conduire à perdre de vue la nécessité de porter constamment attention à la question de la **biodiversité, de l'équilibre écologique, de l'environnement**, de la protection et de la régénération des ressources en semences, en terres, en eau, et en forêts. **L'éducation à l'environnement** de tous les citoyens, notamment par le biais du système éducatif et des institutions de formation, sera systématisée. En particulier l'accent sera porté sur l'éducation de tous les producteurs agricoles et des éleveurs en matière d'environnement, de gestion de la flore et de la faune naturelles, de respect et de sauvegarde des espèces, des forêts, des sites hydrologiques, etc.

J'entreprendrai de vastes campagnes de protection et de restauration effective de l'environnement, sollicitant le concours de tous. La participation des populations à la gestion de l'environnement sera renforcée et effective, notamment pour les actions de reboisement, de mise en défens, de restauration des terres dégradées, d'aménagement de points d'eau, d'organisation de la coupe du bois et de la transhumance des animaux.

De manière générale, toutes les activités économiques (agriculture, élevage, industrie, infrastructures, transports, tourisme) seront pensées, examinées et jugées en fonction de leur impact sur l'environnement comme sur la situation de l'emploi.

**Concernant les OGM**, mon gouvernement fera preuve d'un grand esprit de responsabilité. Il se refusera à poursuivre aveuglement, dans une hâte irresponsable des expérimentations hasardeuses, sous des pressions extérieures intéressées.

Ainsi, chaque année, l'agriculture et l'élevage, qui sont des secteurs clés de production, pourvoyeurs d'emplois et d'emplois qualifiés, jouiront d'une part importante **des capacités d'investissement du budget de l'Etat** pour leur modernisation et l'accroissement de leur productivité.

### **9<sup>ème</sup> AXE**

## **MODERNISER L'ELEVAGE POUR REDUIRE LA PAUVRETE ET LA FAIM ET ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE**

Le Burkina est un grand pays d'élevage. Celui-ci est pratiquée au Burkina Faso par près de 86% de la population et participe pour environ 12% au PIB et pour 18,6% aux exportations du pays. En 2006, l'effectif du cheptel burkinabé était d'environ 7,3 millions têtes de bovins, 6,7 millions têtes d'ovins, 10,1 millions têtes de caprins, 1,9 millions de têtes de porcins, 915 000 têtes d'asins, 14 800 têtes de camelins, 36 100 têtes d'équins, et 32,5 millions de têtes de volailles<sup>7</sup> (poules, pintades, canards, dindons, pigeons). Ces effectifs sont régulièrement menacés par les épizooties.

La pêche est pratiquée par un petit nombre d'actifs et sa contribution à l'alimentation est encore relativement faible : pêche artisanale dans les barrages de la Kompienga et de Bagré, produits de la pisciculture et de l'aquaculture, pêche traditionnelle dans les retenues d'eau empoissonnées.

---

<sup>7</sup> Résultats tirés du rapport de l'Enq

Mon objectif pour l'élevage, c'est d'amener cette activité à contribuer au recul de la pauvreté en zone rurale, à améliorer l'alimentation, à réduire notre déficit commercial, à valoriser la production du secteur. Cela nécessite d'abord d'accroître la productivité, la qualité des produits et les revenus dans le secteur de l'élevage. Il faut donc **moderniser l'élevage**. Moderniser l'élevage, c'est améliorer les capacités de ses acteurs, et d'abord **généraliser l'élevage intensif** (volailles, ovins, caprins, porcins, bovins, asins, camelins), ainsi que les méthodes modernes de sélection, de diversification, de reproduction et d'engraissement des espèces domestiques, et c'est aussi développer la pisciculture et l'aquaculture.

L'élevage intensif devra être constamment soutenu par la **recherche-développement** sur les qualités des races, de leurs croisements, et sur leur alimentation et les méthodes les plus adaptées pour obtenir les meilleurs croisements et rendements. Les croisements les plus performants devraient ensuite faire l'objet d'une bonne vulgarisation, en élevant les capacités et le niveau d'organisation des éleveurs. Complémentairement, dans le cadre de politiques d'intégration des pays de la sous-région, des initiatives devront être prises pour la création de centres sous-régionaux de recherches.

L'accroissement de la productivité dans le secteur dépend largement de la qualité et de la disponibilité de fourrages et de matières végétales appropriées. J'inviterai et soutiendrai les concertations nécessaires entre organisations d'éleveurs et organisations d'agriculteurs, sous l'égide des autorités administratives locales, afin de disposer à des conditions acceptables des plantes fourragères et des résidus de cultures et, et d'assurer dans les meilleures conditions leur ramassage et leur stockage. Il faut en outre fournir aux éleveurs en quantités suffisantes des aliments de bétail. C'est pourquoi, en plus d'unités industrielles dans quelques centres importants, chaque département devrait être doté d'une ou plusieurs **unités semi-industrielles** de production d'aliments de bétail.

Pour relever les prix de cession des produits de ce secteur, je veillerai à **développer les infrastructures de vente, de commercialisation et de stockage** (marchés, abattoirs, transports frigorifiques, chambres froides, etc.) ainsi que les unités de transformation des produits et sous-produits (conserves, récupération et traitement des peaux et des cuirs, des produits cornés, des plumes, etc.). En complément, d'une part **j'encouragerai la consommation nationale** de produits animaux (lait, viande, œufs, poisson, etc.), et d'autre part je m'emploierai à créer les conditions du développement de l'exportation de ces produits.

Mon gouvernement mettra en œuvre un système d'encadrement des éleveurs et aidera à l'organisation des différents acteurs du secteur. Parallèlement, les centres de formation d'éleveurs, couplés à un réseau de fermes modèles seront multipliés.

Tout en privilégiant l'élevage intensif, je ferai prendre des mesures pour la **sécurisation des zones de pâturage et des pistes de transhumance**, afin d'éviter les graves conflits périodiques entre agriculteurs et éleveurs. Dans cette optique, je m'attellerai à l'élaboration de textes d'organisation qui seront amplement discutés avec les représentants par zones des agriculteurs et des éleveurs : une fois adoptés et connus de tous, ces textes seront effectivement mis en application, quitte à les améliorer à l'expérience.

## **10<sup>ème</sup> AXE**

### **PROMOUVOIR UN PARTENARIAT REGIONAL ET INTERNATIONAL POUR METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE COHERENTE, EN PHASE AVEC LES AMBITIONS DE DEVELOPPEMENT AUTONOME ET LES BESOINS D'EDIFICATION DE NOS VILLES ET CAMPAGNES**

Les industries sont un atout essentiel du développement de tous les autres secteurs économiques.

Notre secteur industriel comprend quelques dizaines d'unités isolées les unes des autres, concentrées à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, et réalisant en général la transformation simple de matières premières agricoles locales ou du montage de pièces importées. Ces unités existent principalement dans les branches suivantes : l'agro-alimentaire, les textiles, la mécanique, l'habillement, l'industrie chimique. En 2009, sa contribution au PIB était évaluée à 25% environ<sup>8</sup>.

Notre sous-sol recèle des ressources minérales variées (or, manganèse, zinc, phosphates, calcaires, bauxite, etc.), de dimension généralement moyenne. Aujourd'hui, l'exploitation minière concerne essentiellement l'or. A côté des exploitations artisanales (orpaillage) se constituent maintenant des unités industrielles de taille moyenne (2 à 5 t d'or par an) ou grande (plus de 7 t/an). Le secteur minier intervient aujourd'hui pour environ 2% du PIB réel<sup>9</sup>.

Avec une sous-utilisation des capacités de production de ses unités, un manque de diversification de ses produits, un faible taux d'intégration inter-industrielle, un marché intérieur étroit, des coûts de services (électricité, eau, téléphone) et d'approche (transports intérieurs et extérieurs) élevés, mais surtout une concurrence très forte des produits librement importés, notre industrie peine à se maintenir. Plus grave, notre pays semble avoir perdu depuis longtemps toute ambition de développement de ce secteur industriel.

Pour remédier à ces faiblesses, je créerai, en m'appuyant sur les expériences de pays du sud qui ont réussi leur industrialisation (pays émergents), une **institution chargée de la promotion industrielle** (études de marché, collecte et diffusion de données, formation et conseils aux promoteurs, assistance aux études pour les projets d'extension, assistance aux entreprises pour la gestion, le marketing, la commercialisation, et l'auditing). Elle cherchera les moyens d'accorder des **soutiens au démarrage**, progressivement réduits, aux entreprises d'une taille appréciable, **pour atténuer leurs dépenses de services publics** (eau, et électricité). En outre, elle incitera les entreprises en création à participer à la promotion des énergies renouvelables en étudiant l'opportunité de leur utilisation.

Au-delà de la transformation des produits de l'agriculture ou de l'élevage, l'industrie devra servir apporter sa contribution au développement de tous les secteurs de production (agriculture, élevage, BTP, etc.) en leur fournissant des équipements, des outils, des intrants, des matériaux, des matériels (gainés, tubes, tuyaux, fils électriques, enduits, traitements spécifiques, etc.), ce qui en retour renforcera son propre développement.

---

<sup>8</sup> Source : Version provisoire du SCADD – Juin 2010

<sup>9</sup> Source : Idm

Je prendrai la bonne mesure des obligations de l'OMC et de nos propres contraintes de développement pour **protéger nos productions industrielles naissantes** de la concurrence déloyale et anarchique des importations non contrôlées, tout en développant des partenariats industriels sud-sud.

Je porterai mon attention sur le **développement de la production minière**, sur les recettes qu'elle apporte au budget de l'Etat, mais aussi sur les conditions dans lesquelles se déroulent les exploitations, sur la nécessaire protection de l'environnement et du cadre de vie, et sur les possibilités de transformation sur place des minerais et minéraux. Les décisions prises tiendront compte tout à la fois de tous ces aspects.

J'inviterai les industriels à mettre sur pied des **organisations représentatives efficaces**, afin de faciliter le dialogue avec leurs partenaires, publics ou privés, nationaux ou étrangers. Pour aider à leur organisation et développement, les membres de ces organisations pourraient constituer des conseils ou des syndicats par branches, ainsi qu'une ou plusieurs fédérations d'industries.

J'accorderai le soutien de l'Etat à ces organisations d'industriels pour mettre en place, dans les pays d'importation et d'exportation majeurs, des **bureaux de coordination des approvisionnements et de représentation** dont la vocation sera notamment de recueillir ou fournir des informations, rechercher des partenariats, grouper les achats, assister les membres à leur demande, en particulier sur le plan juridique, etc.

Le développement de l'industrie nécessitera la mise en place d'une ou de plusieurs **institutions de financement** spécialisées et appropriées, dont l'action se situera en aval de l'assistance de l'institution chargée de la promotion de l'industrie.

En complément de cette politique industrielle, je mettrai en œuvre une politique permanente d'édification et de reconstruction de toutes nos grandes agglomérations. J'aiderai à la promotion d'un urbanisme et d'un habitat fonctionnels, sains et durables, dont les besoins alimenteront en retour l'industrie et contribueront à la création d'emplois.

Pour **stimuler** notamment **l'habitat**, j'encouragerai la constitution de coopératives de construction et la création de plusieurs **banques régionales** spécialisées, dotées de ressources suffisantes, intervenant dans les zones urbaines ou rurales des différentes régions. La qualité des matériels et matériaux locaux ou importés, tout comme celles des constructions qui bénéficient de concours bancaires, feront l'objet de contrôles.

J'encouragerai la recherche, la production et l'utilisation de matériaux de construction locaux, fabriqués pour l'essentiel à partir d'intrants et de matières premières locales. De manière plus générale, j'appellerai et motiverai nos techniciens et nos chercheurs à valoriser les matériaux locaux, à mettre au point les traitements les rendant aptes à de multiples utilisations. A cet effet, **des laboratoires d'études et d'essais de matériaux locaux** seront installés, qui contribueront aussi à la réduction des prix de construction et à la création d'emplois.

De manière générale, la politique de l'urbanisme et de l'habitat devra s'intégrer dans un schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), lequel définira la destination des terres et des ressources du domaine foncier national, ainsi que la localisation adéquate des

équipements collectifs, en fonction des potentialités et des contraintes naturelles, ainsi que des besoins et nécessités économiques et humaines.

Le développement de l'habitat devra se faire dans le cadre d'un développement urbain maîtrisé. Les maires des communes devront donc s'investir pour obtenir des citoyens des comportements compatibles avec la vie en communauté et le respect de l'environnement. Avant d'être étendu grâce à de nouveaux lotissements trop souvent spéculatifs, l'espace urbain doit être valorisé par la **disponibilité de l'électricité, de l'eau courante, du téléphone, de rues** aménagées, drainées et fonctionnelles, **de transports publics, d'équipements collectifs, d'espaces verts et de loisirs** accessibles à tous. Si la vie en milieu urbain a ses contraintes, celles-ci ne doivent pas être si difficiles qu'elles doivent en chasser les résidents.

### **11<sup>ème</sup> AXE**

## **METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE REVENUS POUR COMBATTRE LA PAUVRETE**

Le PIB moyen par personne et par an au Burkina Faso était évalué en 2008 à 480 US<sup>10</sup> \$ avec une grande disparité de répartition selon la province, la zone de résidence (urbaine ou rurale), l'activité et le sexe. Il s'accroît de 1,5 à 3% en moyenne par an, essentiellement en fonction de la pluviométrie. Entre 2000 et 2009, le PIB global a connu une croissance annuelle moyenne de 5,2%. Ce niveau de PIB est faible. Il n'assure pas un niveau suffisant de la capacité d'accumulation de l'épargne et entraîne, pour la majorité de la population, une grande incertitude pour l'avenir. La moindre flambée des prix sur les produits alimentaires ou le carburant aboutit alors pour la majorité, à une situation insupportable.

Il est donc impératif de mettre en œuvre une politique qui assure des revenus décents et réguliers pour chacun, et la capacité pour tous d'acquérir des biens essentiels. La création d'emplois, l'adoption d'un code du travail protecteur, l'accroissement de la production et de la productivité dans les secteurs primaire et secondaire, la maîtrise de l'inflation, l'accès plus facile aux services sociaux (éducation, santé, logement) ou la réduction des charges correspondantes pour tous les citoyens, seront les éléments essentiels d'une telle politique.

Comme expliqué, je ferai adopter et mettre en œuvre des mesures incitatives à la création d'emplois dans tous les secteurs, et notamment dans les secteurs de production, l'artisanat, le tourisme, les transports, les bâtiments et les infrastructures de transport, ainsi que dans le secteur des services. J'accorderai de même une grande attention au contrôle des prix des produits alimentaires et de grande consommation qui affectent la vie quotidienne de chacun.

Pour garantir un niveau de vie décent aux travailleurs des secteurs public et privé, j'encouragerai la **tenue de négociations** franches et transparentes entre l'Etat, le patronat et les organisations de travailleurs, sur les conditions de travail, les rémunérations des différentes catégories et le règlement des cotisations sociales, tout comme j'impliquerai le patronat dans l'amélioration de l'accès des travailleurs aux services sociaux.

---

<sup>10</sup> Estimation de la Banque mondiale

Afin de **lutter contre la pauvreté dans le secteur informel**, j'appellerai d'abord les acteurs de ce secteur à mieux s'organiser, par sous-secteur et par branche, afin de favoriser leur regroupement, leur fixation et de meilleurs rapports avec les autres acteurs économiques. Des cartes **d'identification des acteurs** du secteur informel seront instituées. Afin de promouvoir leur essor, j'encouragerai le développement **d'institutions de micro-financements**, dont les conditions d'intervention, arrêtées en accord avec les représentants de leurs organisations, seront appropriées à la situation des hommes et des femmes de ce secteur. Ces institutions seront dotées de ressources de départ suffisantes, et de gestionnaires compétents, honnêtes, ayant reçu la formation requise. Elles seront implantées dans toutes les agglomérations importantes, avec des règles uniformes et sécurisantes de fonctionnement, d'intervention, de remboursement et de sécurisation. L'importance de leur pérennisation pour la politique de développement requerra la mise en place d'un service d'inspection financé par les revenus de ces institutions.

Pour lutter également **contre la pauvreté des personnes âgées et les personnes vulnérables**, je mettrai en place, sur la base du principe de solidarité nationale, un système généralisé et universel de sécurité sociale qui intéressera toutes les catégories d'actifs. Ce système assurera à ceux qui ne travaillent plus une pension dont le niveau dépendra autant du niveau des primes versées que du nombre des versements.

La dernière stratégie de ma politique de revenus résidera dans le **renforcement des mesures sociales**. En complément des mesures déjà évoquées, les allocations familiales pour tous les enfants d'assurés seront relevées et généralisées. Des mesures de soutien aux familles de jeunes enfants victimes de handicaps et des prises en charge médicales gratuites pour ces derniers auprès d'établissements publics de santé seront prises.

## **12<sup>ème</sup> AXE**

### **ACCROITRE LES RECETTES BUDGETAIRES, MAÎTRISER LES DÉPENSES PUBLIQUES ET AMELIORER LA BALANCE COMMERCIALE**

L'Etat est un agent économique majeur dont le rôle est incontournable comme promoteur du développement économique et social, distributeur de revenus, répartiteur des richesses, et organisateur de la solidarité nationale. Il convient que ces rôles soient consciemment renforcés lors de ses interventions dans la construction des infrastructures et des équipements collectifs, dans la constitution d'un tissu économique cohérent et moderne, par sa politique de soutien différencié et judicieux aux secteurs économiques, sociaux et culturels, dans l'organisation, la distribution et le fonctionnement des services publics, par ses commandes, etc.

Pour le rôle économique et social que joue le budget de l'Etat dans un pays pauvre, une plus grande attention doit être portée à l'assiette, à la fiscalité, au recouvrement et aux affectations de dépenses et d'investissements. Pour bien s'acquitter de sa mission économique et sociale, l'Etat doit en effet pouvoir disposer de moyens financiers qui lui assurent des capacités propres et autonomes d'investissement. Aujourd'hui 70% des capacités d'investissement viennent des dons et prêts de partenaires extérieurs qui en fixent les priorités, le rythme et les conditions. Il faut renverser cette proportion pour maîtriser notre développement.

Pour 2005, les recettes attendues du budget de l'Etat étaient évaluées à environ 700 milliards de FCFA, y compris près de 280 milliards de dons et d'emprunts extérieurs. Les dépenses du

budget de l'Etat étaient par contre prévues à 780 milliards de FCFA, dont 399 milliards de dépenses courantes et 371 milliards d'investissements. En 2009, les recettes prévues étaient de 870 milliards dont 329 milliards de dons et d'emprunts. Malheureusement, le niveau de recouvrement des recettes ne se situe généralement qu'entre 75 et 80%.

L'assiette fiscale doit être élargie pour prendre en compte tous les contributeurs possibles, à des niveaux de contribution équivalents et plus justes. Il faut en outre combattre rigoureusement toutes les causes de dissipation des ressources publiques (détournements, corruptions, mauvaises priorités, dépenses somptuaires ou de prestige, mauvaise gestion).

Je mettrai en chantier dès les premiers temps de mon mandat une **réforme appropriée de la fiscalité**, adaptée aux différents types d'activités artisanales, commerciales, industrielles et de service, afin d'élargir l'assiette et de la répartir de manière plus équitable pour tous.

Au 31 décembre 2009, l'encours de la dette publique se chiffrait à 1 084,6 milliards francs CFA, soit une augmentation de 17,13% par rapport à fin décembre 2008 (925,99 milliards de FCFA). Cet encours est essentiellement dominé par la dette extérieure dont la part était estimée à 84,32%. Le service de la dette extérieure, rapporté aux recettes d'exportations des biens et services, était de 13,16% en 2009 contre 6,3 % en 2008 : l'accroissement était essentiellement imputable à la hausse des intérêts<sup>11</sup>.

En 2009, les échanges extérieurs ont continué de souffrir des répercussions de la crise économique internationale de 2008. Ils ont été affectés par le repli des cours mondiaux du pétrole, la baisse relative des prix des produits alimentaires, la reprise modérée des cours mondiaux du coton et la faiblesse persistante du dollar américain sur le marché des changes. Néanmoins, à fin décembre 2009, le solde de la balance des paiements du Burkina Faso ressortissait excédentaire de 10,0 milliards de FCFA contre - 33,4 milliards de FCFA un an plus tôt, grâce d'une part à la hausse des recettes d'exportation, en liaison avec le doublement de la production d'or et d'autre part à l'augmentation des transferts courants.

La balance commerciale a quant à elle dégagé en 2009 un solde déficitaire de - 304,9 milliards de FCFA (- 7,8% du PIB), contre - 401,4 milliards de FCFA en 2008 (- 10,9% du PIB), soit une amélioration de 31,6%. Cette embellie s'explique par une hausse (+ 32,1%) des exportations (409,9 milliards FCFA en 2009 contre 310,3 milliards de FCFA en 2008) et une lente progression (+ 0,4%) des importations. En effet, les importations étaient de 714,8 milliards de FCFA en 2009 contre 711,7 milliards de FCFA en 2008. La hausse des exportations est imputable à celles de coton fibre et d'or, qui ont crû respectivement de 28,3% et de 109,5%<sup>12</sup>.

Je plaiderai activement pour la **suppression totale** et sans conditions **de toutes les dettes** multilatérales ou bilatérales contractées dans le passé par les gouvernements de l'Afrique et du tiers monde, et je le ferai avec tous les autres chefs d'Etat qui sont convaincus ou que je m'emploierai à convaincre du bien fondé de cette exigence.

Je porterai une grande attention à **l'amélioration des recouvrements** et à la lutte contre la **corruption et les détournements** qui assèchent les recettes budgétaires, rigidifient et

---

<sup>11</sup> Source : Revue du secteur de la santé pour 2009

<sup>12</sup> Source : Idm

rendent peu fiables nos circuits économiques. La dénonciation des coupables (corrupteurs et corrompus) et des conditions qui ont favorisé leurs forfaits sera récompensée si les enquêtes judiciaires confirment leur culpabilité, sans vouloir toutefois instaurer une atmosphère systématique de délation et de calomnies. Il est normal et juste que ceux qui doivent à l'Etat à divers titres s'en acquittent dans les délais prévus et intégralement.

Je ferai étudier et mettre en place un système simple et pratique de gestion en temps réel des biens meubles et immeubles de l'Etat, après leur inventaire complet dans toutes les localités. La gestion s'entend du **suivi**, de **l'entretien** régulier ou périodique du patrimoine bâti de l'Etat, **de la maintenance** des équipements ou matériels **ou de leurs cessions** dans des conditions transparentes après évaluation.

Je porterai une grande attention à la **maîtrise des dépenses publiques**, qu'elles concernent les salaires et traitements, les dépenses de fonctionnement, les commandes de l'Etat, les dépenses d'investissement, les accords de crédits ou de garantie. Je veillerai à assainir, **simplifier et rendre plus transparent** le système des **appels d'offres publics**, afin d'obtenir de justes prix, une exécution conforme des commandes, ainsi qu'un bon contrôle de la qualité des fournitures et des travaux. Je mettrai fin au système corrupteur actuel des marchés de gré à gré, institués sous divers prétextes dans les départements ministériels ou les collectivités.

En vue d'améliorer la balance commerciale, j'encouragerai de différentes façons la consommation des **produits alimentaires locaux**, l'utilisation des **matériaux et matériels locaux** (construction, ameublement, ouvertures, décorations, fournitures diverses) au lieu des produits importés, notamment dans le cadre des commandes de l'Etat. Les entreprises locales bénéficieront ainsi d'une part des marchés des commandes de l'Etat de plus en plus élargie. Par leur éducation, par l'amélioration de la qualité et des prix des produits, je favoriserai l'attachement des consommateurs à ces produits locaux. Dans le même esprit, et en tenant compte des accords internationaux en vigueur, la **fiscalité douanière** sera revue pour s'accorder aux priorités de notre développement et à la recherche d'un meilleur comportement de la balance commerciale.

Dans le même esprit, j'aiderai nos exportateurs à **n'exporter que des produits avec valeur ajoutée**, et négocierai des **accords de rééquilibrage** avec les pays dont la balance commerciale avec nous est nettement excédentaire.

Enfin je faciliterai l'investissement au Burkina des burkinabé de l'étranger, en leur garantissant la sécurité requise dans les transferts et la propriété, et en leur donnant toute l'information nécessaire sur les possibilités existantes.

### **13<sup>ème</sup> AXE**

**DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION,  
D'HYDRAULIQUE ET D'ENERGIE - AMELIORER LEURS TECHNIQUES  
DE CONSTRUCTION ET D'ENTRETIEN – DEVELOPPER LES ENERGIES  
RENOUVELABLES**

Le développement économique suppose l'organisation, la multiplication et la facilitation des échanges internes ou externes, afin de réaliser une circulation des richesses, des productions, des ressources et d'argent. Cette circulation doit répondre aux besoins des acteurs économiques, et leur rendre accessibles les revenus qui alimentent la poursuite de leurs activités. Le développement est donc physiquement lié à celui des infrastructures de communication à vocation interne ou externe, qui facilitent la production, le déplacement des produits et les rapports entre les acteurs, proches ou lointains.

**Tous les types d'infrastructures** utilisables par des moyens de transport doivent donc être multipliés et entretenus : pistes rurales, routes en terre, routes bitumées, ouvrages d'art, voies ferrées, aéroports, etc. Il faut aussi développer les autres moyens de communication (téléphone, poste, internet, etc.) et les infrastructures (eau, énergie) qui permettent la production et assurent la disponibilité des intrants et services nécessaires à la production.

En 2004, le Burkina Faso comptait environ 2 000 km de routes bitumées, 3 100 km de routes en terre ordinaire, et 56 300 km de pistes (pistes améliorées, pistes ordinaires et pistes rurales), soit au total 61 400 km pour l'ensemble du réseau routier. Ce réseau est classé en routes nationales (6 700 km), routes régionales (3 600 km), routes départementales (5 000 km) et pistes rurales (46 100 km).

Ces infrastructures doivent progressivement **réaliser un maillage suffisant et rester en bon état** grâce à l'exécution régulière de l'entretien courant, de l'entretien périodique et de travaux de réhabilitation. Il faut donc porter attention à maintenir en état les ouvrages de franchissement dont l'inexistence peut empêcher tout échange entre deux agglomérations proches pendant deux à trois mois de la saison des pluies.

En raison des avantages comparatifs du transport ferroviaire, notamment pour les transports lourds, je militerais pour la création de **nouvelles voies ferrées, construites** conformément aux normes internationales et pour la réhabilitation des ouvrages d'art et de la voie actuelle. Le développement du réseau ferroviaire s'accompagnera de l'ouverture d'ateliers de maintenance du matériel roulant.

Le transport aérien conditionne le développement du tourisme. Notre pays ne peut dépendre d'une seule plateforme aéroportuaire. Tout en accélérant la résolution de la question du nouvel aéroport de Donsin pour la ville de Ouagadougou et en portant attention au renforcement de la sécurité et de la sûreté, j'équiperai celui de **Bobo-Dioulasso afin d'en faire une deuxième plateforme de niveau international**, avec les installations d'accompagnement nécessaires : cela ouvrira de nouvelles perspectives de développement touristique pour la région.

Pour les deux grandes villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso dont le développement se fait en extension, j'engagerai rapidement la réflexion sur **l'organisation du transport urbain**, dans une perspective de moyen terme. Parallèlement, je marquerai mon intérêt à l'amélioration du **transport inter-urbain** qui devra cependant respecter des normes assurant une plus grande sécurité des passagers.

J'inviterai les experts nationaux à étudier et à mettre au point des techniques nouvelles pour la réalisation dans des conditions plus économiques des différentes parties ou composantes de nos infrastructures de transport, bâtiments et ouvrages d'art. De même je ferai étudier et

mettre au point des techniques plus économiques de drainage des divers types de routes. J'impliquerai dans la surveillance et l'entretien des routes les populations riveraines en leur accordant une contrepartie appropriée.

Parmi les services, l'eau est précieuse, autant pour les besoins vitaux de l'homme (eau potable) que pour toutes ses activités. J'entreprendrai un **vaste programme systématique d'aménagements hydrauliques**, pour pourvoir aux besoins croissants des établissements humains, de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie, des activités de tourisme, de la production hydro-électrique, etc.

La pauvreté de notre population se lit à travers la carte de la distribution de **l'énergie électrique**. Car la fourniture d'énergie est indispensable à la modernisation comme au développement des activités de production, notamment dans les secteurs secondaire et tertiaire, ainsi que dans l'artisanat. Je donnerai une **forte accélération au programme d'électrification du pays**, de tous les chefs lieux de province autant que des petites agglomérations situées sur le trajet des lignes de transport.

Dans ce but, je lancerai un vaste programme planifié de production ou de vulgarisation de l'utilisation des **énergies renouvelables** (solaire, éoliennes, biomasse, hydro-électricité). J'exploiterai autant que ce sera possible les potentialités hydro-électriques de nos cours d'eau, d'utilisation de la biomasse, de l'énergie solaire ou de l'énergie éolienne, et je passerai des accords de transport et de fourniture d'énergie avec les pays voisins producteurs excédentaires.

<p style="text-align: center;"><b>14<sup>ème</sup> AXE</b> <b>DEVELOPPER LE SPORT ET LES ARTS, ET SOUTENIR LE</b> <b>DEVELOPPEMENT DES MEDIAS</b></p>
---

Parce qu'il est une école de la maîtrise de soi et de l'effort rigoureux et généreux, intelligemment organisé lorsqu'il est collectif, le sport est aussi un **facteur d'unité nationale**. En effet, ensemble, les éléments d'un même peuple se reconnaissent dans les efforts des athlètes qui se dépassent à chaque épreuve pour honorer le drapeau national. Ils s'identifient et se reconnaissent mutuellement à travers leur soutien commun aux prouesses des sportifs de leur pays et leur désir commun de les voir réussir car leur succès fait mieux connaître et valoriser leur pays auprès du monde entier. En outre, par les valeurs qu'il véhicule, le sport est un formidable moyen d'éducation, de valorisation et de socialisation des sportifs et des supporteurs. Enfin, c'est un domaine d'activités créateur d'emplois et d'opportunités économiques (constructions d'équipements, activités festives, fournitures diverses, emplois dans le staff et le management).

J'aiderai à la **création d'écoles de formation pour sportifs** et managers sportifs, pour les différentes disciplines. Ces écoles inviteront des formateurs de renommée mondiale à leur apporter encadrement et enseignements. Les plus doués des élèves poursuivront leur perfectionnement grâce à des bourses d'études.

Le sport de masse conserve et améliore la santé des masses : il faut encourager sa pratique à tout âge. J'encouragerai le développement et la valorisation de la pratique régulière du sport (et des arts) **dans tout le système éducatif**, ainsi que dans tous les centres de formation.

Je soutiendrai la multiplication d'**infrastructures sportives multidisciplinaires locales**, l'organisation de rencontres sportives internationales et la participation des sportifs burkinabé aux rencontres internationales extérieures.

La **culture d'un peuple**, dans sa diversité et sa richesse, unit, identifie et définit le peuple dans ses différentes nationalités dont il est aussi le ciment. J'encouragerai la **création d'écoles des arts**, où les plus talentueux apprendront à maîtriser les techniques artistiques (musique, chorégraphie, arts plastiques, théâtre, cinéma, etc.) et à valoriser notre culture. Les plus doués de leurs élèves pourront obtenir des bourses d'études afin de se perfectionner à l'extérieur. Ces écoles inviteront les artistes de renommée mondiale, surtout africains, à venir y apporter encadrement et enseignements.

En particulier, j'organiserai la réflexion autour de **la Semaine nationale de la culture** (SNC), en vue d'une redéfinition de son cadre et de ses objectifs, et afin qu'elle devienne une manifestation culturelle nationale et internationale de haut niveau, servant la promotion de nos cultures nationales. Complémentairement, je pousserai à la création d'autres **manifestations culturelles nationales et internationales** pour la promotion de la musique, de la chorégraphie, du cinéma, du théâtre, des arts plastiques, de l'artisanat, etc.

Je soutiendrai **l'organisation de représentations, d'expositions, d'éditions, d'œuvres** des artistes nationaux. J'inciterai à la **création de grandes œuvres** culturelles et favoriserai les **échanges culturels**, notamment dans le cadre de nouveaux festivals artistiques internationaux à créer.

Une **Académie des arts** couronnera ce système de promotion des arts et de la culture.

Les **médias** sont un support de masse de l'information et des valeurs que leurs animateurs, de manière consciente, s'attachent à présenter, expliquer, diffuser : les règles de la vie en société, les arts et la culture, la morale, la tolérance, le respect des autres cultures, la beauté de la diversité du monde, etc. Je veux en faire le support de nos campagnes d'éducation et de renforcement de l'unité de notre peuple.

Le Code de l'information actuel comporte encore des insuffisances qui traduisent la méfiance du pouvoir à l'égard de la liberté de la presse. J'entreprendrai sans délai une **relecture du Code de l'information**, dans l'objectif de respecter et promouvoir la liberté de la presse, la liberté d'informer, la dignité et la responsabilité des hommes de médias.

Je veux également **faire de nos médias le support privilégié des campagnes pour des changements de comportements**. Je les associerai étroitement à l'effort national de construction du pays, particulièrement à la promotion de la santé, des sports, des arts, de la culture et de l'unité nationale.

Je soutiendrai les efforts des médias pour leur amélioration qualitative, notamment par la formation des journalistes, par des mesures fiscales appropriées, la mise à disposition de services à coûts réduits, la facilitation de l'utilisation des nouvelles technologies et

l'encouragement à s'organiser afin de réduire leurs coûts d'approvisionnements, de communication, de distribution, etc.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) seront mises à contribution pour la promotion du sport, des arts et de la culture.

### **15<sup>ème</sup> AXE**

## **GENERALISER LE SYSTEME DE SECURITE SOCIALE ET INSTITUER UN SYSTEME D'ASSURANCE MALADIES POUR TOUS LES BURKINABE**

Chaque burkinabé doit être en mesure, dans les situations difficiles, de bénéficier de la solidarité de toute la nation. Cela contribue à assurer sa dignité et sa confiance en la vie en même temps qu'à fortifier l'unité et l'identité de la nation.

### **« La sécurité sociale pour tous » !**

Tel sera mon objectif, afin que tous les burkinabé en bénéficient. Ainsi au soir de leur vie, la sécurité sociale assurera leurs besoins minima. Ils ne dépendront plus ainsi de la générosité de plus en plus difficile et aléatoire de leurs enfants, dont les préoccupations et la vision du monde peuvent largement différer des traditions.

J'attacherai donc le plus grand prix à la mise en place rapide d'un système universel de sécurité sociale, tenant compte de la diversité des capacités des cotisants, avec un système de gestion des primes et des prestations cohérent et fiable. Afin de rendre le système effectivement accessible à tous, les agences devront être **déconcentrées**.

Ce système de sécurité sociale universelle devra bénéficier, avant qu'il ne s'impose à tous, d'une bonne campagne d'information et de sensibilisation dans laquelle je souhaite que s'impliquent toutes les personnes d'influence.

Peu de burkinabé bénéficient actuellement de l'assurance maladie. Il faut l'établir et l'étendre à toute la population, en tenant compte, comme pour la sécurité sociale, de la diversité des capacités des cotisants.

Enfin, pour veiller au bon fonctionnement de ces systèmes sociaux (sécurité sociale et assurance maladie), mon gouvernement mettra en place des **inspections spécialisées et efficaces** des services correspondants.

### **16<sup>ème</sup> AXE**

## **ASSURER LA SECURITE DE TOUS LES BURKINABE A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR DU PAYS – SOUTENIR UNE POLITIQUE DE PAIX ET D'INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE**

La sécurité est la première des libertés. Il importe donc d'accorder toute l'importance qu'elle mérite à la lutte contre l'insécurité, mais aussi toute la vigilance nécessaire au respect strict par tous, des droits humains, notamment des droits des femmes et des enfants, notamment par tous les dépositaires d'une parcelle de la puissance publique.

Notre pays a besoin de paix sur son territoire et autour de lui, pour **bâtir ensemble cette nation forte, démocratique et solidaire** que nous souhaitons. Pas d'une paix menacée par un voisinage troublé et hostile, mais d'une paix construite sur la confiance, la concertation régulière et l'entente.

Je veux permettre à tous les burkinabé de jouir de **la liberté d'aller et venir**, de préserver **leur vie et les biens qu'ils ont acquis** à la sueur de leur front. Je veux leur permettre de se rendre partout où le travail ou leurs obligations les appellent, sans appréhension et sans crainte de perdre la vie ou de revenir dépouillés ou humiliés par les coupeurs de route et autres brigands.

Pour cela, j'instituerai, en m'appuyant sur toutes les forces de sécurité, et en utilisant les méthodes et les moyens modernes disponibles, une politique de **veille sécuritaire** du pays qui respecte cependant la vie privée des citoyens.

J'autoriserai un recrutement en nombre suffisant de personnels civils ou militaires nécessaires à la sécurité. J'engagerai la création **d'unités de police spécialisées** pour les enquêtes et les interventions rapides contre les actes de banditisme, tant dans les villes qu'à l'intérieur des différentes régions. Ces unités seront dotées de moyens humains qualifiés (spécialistes, police scientifique) et de matériels performants (logistique, laboratoires, armes) nécessaires à leurs missions.

Pour assécher la source de recrutement des délinquants, j'accorderai une grande attention à la mise en œuvre et au suivi des programmes d'éducation, de création d'emplois, de préparation à l'emploi et de développement des régions pauvres ou éloignées.

J'approuverai de même la création d'un **corps spécial de la sécurité civile** pour les cas de catastrophes nationales, à côté des corps de pompiers. Ces deux corps devront être déployés dans chaque province.

Je considère comme un devoir sacré de veiller jalousement à **la sécurité des communautés burkinabé** à l'extérieur. Elles représentent notre nation là où elles sont et se sacrifient pour leurs familles restées au pays et pour faire honneur à notre réputation d'hommes courageux et intègres auprès des peuples étrangers. J'adopterai donc à temps les initiatives diplomatiques et les dispositions pratiques afin de veiller à ce que, en toutes occasions, leur sécurité soit préservée.

J'attacherai du prix à ce que nos communautés burkinabé à l'étranger soient bien informés sur leurs droits et leurs devoirs politiques, économiques et sociaux et à ce que leurs droits politiques soient effectivement respectés.

Dans cet objectif, je créerai un **service social auprès de chacune de nos missions diplomatiques** dans les pays où existe une émigration relativement forte de burkinabé. Le

rôle de ce service sera de prévenir et gérer les problèmes sociaux de nos compatriotes et de susciter la solidarité entre les membres de la communauté burkinabé dans un même pays.

Je pratiquerai une politique **de paix, d'amitié, de solidarité et de bon voisinage** en Afrique. Je m'opposerai en conséquence à toute ingérence dans les affaires intérieures du Burkina ou des autres pays africains. De même, je veillerai à ce que le territoire du Burkina Faso ne soit pas utilisé comme base arrière pour agresser un autre pays.

Pour prévenir que les difficultés internes à chaque pays ne se traduisent par des reflux massifs d'immigrés burkinabé ayant tout perdu, je m'attacherai à cultiver, par la diplomatie, l'entente, la coopération et l'amitié, **avec tous les pays** qui en accueillent et plus généralement **avec tous les peuples et pays** du monde. J'assurerai aussi le **rapatriement rapide de tous les burkinabé de l'étranger en situation d'insécurité** grave.

Enfin, je prendrai des initiatives pour **promouvoir l'intégration politique, économique et sociale** sous-régionale. Je veillerai donc à rendre effectives les dispositions intégratrices adoptées par les organisations sous-régionales auxquelles appartient le Burkina Faso. Je demanderai également en conséquence à tous les autres pays partenaires de respecter les engagements pris en commun.

## CONCLUSIONS

Voici donc le programme que je propose au peuple burkinabé ! Ce programme, je l'ai soumis aux formations politiques qui soutiennent ma candidature, afin qu'elles en vérifient la convergence avec les préoccupations qui les animent à l'égard de notre peuple.

Je veux non seulement améliorer les conditions d'existence de tous dans ce pays, mais aussi donner une nouvelle force à la solidarité nationale, donner à chaque burkinabé sa place et sa responsabilité dans le pays et dans sa construction.

Afin d'aboutir rapidement à des changements qualitatifs qui améliorent radicalement la situation de notre pays, je m'engage à mettre en œuvre ce programme avec toutes les forces politiques et sociales qui le soutiendront et avec les hommes et les femmes compétents, capables de le traduire en actes et dévoués au bien-être de notre peuple.

Pour faire de notre pays une patrie aimante, féconde et fraternelle pour ses citoyens et tous ceux qui y vivent, tout notre peuple doit se mobiliser. Comme Président du Faso, ce sera ma mission sacrée d'assurer la participation de tous, par le travail, le dévouement et l'intelligence de chacun, à l'œuvre d'édification nouvelle de la terre que nous ont léguée nos ancêtres.

Je veux que chacun de nous se perçoive comme le maillon solide d'une chaîne fraternelle, responsable avec tous de son bien-être, de celui des générations futures, de la paix et de la sécurité dans son pays et en Afrique.

**Ainsi nous pourrons laisser aux générations futures, afin qu'elles le perpétuent dans l'unité et la foi, un pays plus beau, plus fort, plus fraternel, plus solidaire et maître de son destin.**

**J'appelle donc tous les Burkinabé qui aiment leur pays et le veulent plus beau, plus fort, plus fraternel, plus solidaire et mieux respecté, à se rassembler autour de moi pour réussir le changement véritable,**

**« POUR UN BURKINA NOUVEAU ET FIER ! »  
PROSPERITE, DIGNITE, FRATERNITE !**

*Ouagadougou Juillet 2010*  
**Hama Arba DIALLO**